

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00929

Numéro SIREN : 800 925 521

Nom ou dénomination : 2 i PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011875

# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/011875**  
n° de gestion : **2014B00929**  
n° SIREN : **800 925 521 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 19/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 i PROMOTION - Société par actions simplifiée  
411 avenue du Gers 31270 Frouzins -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2288314

Désignation de l'entreprise SAS 2 I PROMOTION

Néant  \*

Adresse de l'entreprise 411 AVENUE DU GERS

31270 FROUZINS

Numéro SIRET \* 8 0 0 9 2 5 5 2 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2

Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 169 067	508 940			
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	6 000	9 000		
		Autres * (3)	072	074	14 638	66 503		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	334 155	41 762			
	Charges constatées d'avance *	092	094	210				
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>1 524 070</b>	<b>626 205</b>		
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>1 524 070</b>	<b>626 205</b>			
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100	100			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	417 707	371 899			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		88 405	45 808			
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>507 211</b>	<b>418 807</b>		
		<b>Total II</b>	<b>154</b>					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		138 969				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		36 913	5 414			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	172	805 621	201 984			
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>1 016 859</b>	<b>207 398</b>			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>1 524 070</b>	<b>626 205</b>			
ENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	124 872			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME

Formule obligatoire (article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2 I PROMOTION		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	154 410		370 596		
	Production vendue	biens			215		214	123 825				
		services *			217		218	86 063		76 750		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *						224					
	Subventions d'exploitation reçues						226					
	Autres produits						230	3 734		6 363		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)				232	368 031		453 708		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234				
		Variation de stock (marchandises) *						236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	811 290		651 679			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(660 127)		(376 735)			
Autres charges externes * :		(dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242	21 544		13 384			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 566			244	2 249		1 766			
Rémunérations du personnel *						250	54 462		81 635			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	16 239		26 123			
Dotations aux amortissements *						254						
Dotations aux provisions						256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259									
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					159		1		
Total des charges d'exploitation		(II)				264	245 816		397 853			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Produits financiers						280	3					
Produits exceptionnels						290						
Charges financières						294	7 157					
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347									
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices *						306	26 657		10 048			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316						
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles						318						
Provisions non déductibles *						322						
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)						324	26 657					
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248						
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						249						
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sections)	986		Zone franche urbaine (43 octies et 44 sections A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44 sections C)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies C)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sections)	981		Jeune entreprise innovante (44 sections A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 bis octies)	991		Pôles de compétitivité hors CFCI (art. 44 bis octies)	990	
	Divers (11 quinquies C)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Ilotes industriels à dynamiser (44 sections C)	992	
	"Déduction exceptionnelle (art. 39 octies)"				655					350	2 160	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												
				Bénéfice col. 1		352	112 902		354			
				Déficit col. 2		356						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)												

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 160 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

#### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 160 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 160
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 160

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

Néant

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 000	6 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 195	4 195	
Débiteurs divers	10 443	10 443	
Charges constatées d'avance	210	210	
<b>TOTAL</b>	<b>20 848</b>	<b>20 848</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	83	83		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	138 886	14 014	58 425	66 447
Fournisseurs et comptes rattachés	36 913	36 913		
Personnel et comptes rattachés	11 223	11 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 554	2 554		
Impôts sur les bénéfices	6 536	6 536		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 058	14 058		
Autres impôts taxes et assimilés	985	985		
Groupe et associés	805 621	805 621		
<b>TOTAL</b>	<b>1 016 859</b>	<b>891 987</b>	<b>58 425</b>	<b>66 447</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	149 246			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 360			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
1000 ACTIONS	1.0000	1 000			1 000

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	533
Total	533

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83
Emprunts et dettes financières diverses	5 284
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	798
Dettes fiscales et sociales	3 176
Total	9 341

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	210
Total	210

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138 886
Emprunts et dettes financières divers :	10 963
- INTERETS	10 963
Total	149 849

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**2 i PROMOTION**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 411 avenue du Gers , 31270 FROUZINS**  
**800 925 521 RCS TOULOUSE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 MAI 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 88 405 euros en totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 mai 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
François LATTEUX

